

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**  
**RÉUNIES**

et de leurs **GROUPES** de **ROANNE, VIENNE** et **VILLEFRANCHE-SUR-SAONE**

*Secrétaire général* : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; *Trésorier* : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	{	France et Colonies Françaises . . . . .	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.337 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du Mardi 11 Février, à 20 h. 30**

**1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :**

M<sup>lle</sup> Pavalier (Andrée), 90, rue de Charlieu, Roanne (Loire), parrains MM. Bertrand et Larue. — M. Guillaume (F.), 1, rue de Machine, Louveciennes (Seine-et-Oise), parrains M<sup>lle</sup> S. Gindre et M. H. Gindre. — M. l'abbé Barge (Jean), 30, rue Sainte-Hélène, Lyon, parrains MM. Domet de Vorges et Tronchet. — M. le D<sup>r</sup> Abel, 19, boulevard Maurice-Clerc, à Valence (Drôme), parrains MM. Réveillat et Josserand. — M<sup>me</sup> Théobald (M.), 159, rue Nationale, Olivet (Loiret), parrains MM. D<sup>r</sup> Riel et Guillemoz. — M<sup>lle</sup> Cavalléra (Jeanne), 7, rue Brison, Roanne (Loire), parrains MM. Bertrand et Larue. — M. Goux (L.), professeur au Lycée Périer, boulevard Périer, Marseille (Bouches-du-Rhône) (réintégration). — M. Ratgris (François), préparateur en pharmacie, 4, rue de Marseille, Lyon (Rhône) (réintégration). — M. Kremli (Vladimir), 147, cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rhône), parrains MM. Battetta et Gabier. — M<sup>lle</sup> Dalphin (Marguerite), 24, chemin Feuillat, Lyon, parrains MM. Pouchet et Pelletier. — M. Bollard, instituteur, 15, rue Niepce, Lyon, parrains MM. Queney et Nétien.

**2<sup>o</sup> Questions diverses.**

d'environ 8 mètres carrés; les larves et les nymphes de *C. pipiens* y pullulent, tandis que de nombreux adultes tapissent les parois environnantes; ce gîte ne présente aucune communication aérienne avec le réseau d'égouts, mais des soupiraux sans fermeture mettent en relation le sous-sol avec l'extérieur. Sur l'heure est effectué un important pétrolage suivi peu après du rétablissement de l'écoulement normal, afin d'assurer la destruction définitive du gîte. Quelques jours après, les Moustiques diminuent considérablement dans les quatre services envahis et notamment dans le pavillon X<sub>4</sub>; le 13 juillet, ils ont à peu près entièrement disparu.

Cette observation montre que, pour chercher leur nourriture sanguine, les femelles du Moustique commun peuvent se déplacer en foule à au moins 80 mètres de leur lieu de naissance, puisqu'elles importunaient l'homme dans tous les locaux disposés en deçà de cette distance et même dans quelques pièces situées sensiblement au delà. Dans le cas présent, les migrations à partir de la zone de développement n'ont été observées que dans le sens ouest-est, mais les circonstances ne permettent pas d'exclure des vols dans d'autres directions. Quelle a été la voie suivie par les insectes? Il est vraisemblable que les femelles ont emprunté principalement l'air extérieur pour gagner directement chacun des pavillons infestés; je ne crois pas qu'ils aient gagné tout d'abord le pavillon X<sub>2</sub> le plus voisin du gîte, pour se répandre de proche en proche, car dans ces conditions, les bâtiments situés au delà de X<sub>4</sub> eussent été eux aussi progressivement envahis; il ne semble pas non plus qu'ils aient passé par le réseau d'égouts, car le seul orifice par trop distant se trouve à 40 mètres du gîte et de X<sub>4</sub>. Quant aux arbres, ils n'ont pu constituer que des relais précaires, en raison de leurs maigres frondaisons. Ce cas indique encore que, si des individus ont atteint une distance supérieure, leur nombre s'est trouvé trop faible pour qu'ils s'y soient montrés réellement désagréables.

Les données ci-dessus ne me paraissent pas entièrement valables en ce qui concerne les égouts. La présence d'adultes souvent constatée dans des galeries éloignées de tout gîte paraît montrer que l'amplitude du vol peut y être au moins double.

De toutes manières, sauf apport accidentel massif, les femelles envahissant un logement sont nées à une faible distance. S'il est vrai que d'assez nombreux *C. pipiens* arrivent isolément dans des localités éloignées de tout lieu de développement, soit au vol à la faveur de relais, soit transportés par exemple par des véhicules, ces insectes ne deviendront désagréables que s'ils trouvent un gîte vierge permettant la pullulation de générations ultérieures.

---

## SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

### Notes de Zoologie

Par M. R. MOURGUE (de Marseille)

#### 1<sup>o</sup> *Présence de Gasterosteus Aculeatus en compagnie d'Apherines dans le vieux port de Marseille.*

J'ai observé parmi les Athérines, dans le vieux port de Marseille, la présence de plusieurs Epinoches. Celles-ci, qui se voient habituellement dans les eaux douces, peuvent donc se trouver aussi dans les eaux salées et saumâtres. Le fait de les avoir rencontrées en compagnie d'Athérines n'a, je crois, pas

encore été signalé, l'Épinoche étant un animal de très mauvais caractère et de brutal voisinage.

### 2° Capture la nuit de poissons abyssaux en surface.

Vers le milieu de mai, étant allé en mer sur un grand cahlutier, j'ai vu prendre dans un banc de maquereaux, un bel exemplaire de *Stomias Barbatus*. Depuis longtemps ce poisson a été signalé comme pouvant être capturé quelquefois la nuit dans des bancs de sardines. La même nuit, dans le même filet, j'ai eu la chance de recueillir *Gonostoma Dentata*. Quelques jours auparavant dans des fonds de 100 mètres seulement, on avait pris pendant la nuit *Echinorhinus spinosus*, squalé épineux, de 1 mètre de long, que je possède actuellement.

D'après ces observations, il apparaît donc que quelques poissons abyssaux montent la nuit en surface. J'avais déjà constaté le fait sur les chalutiers pêchant le long des côtes du Maroc, où j'ai vu capturer, très près de la surface, *Chautilodus Macrurus* et d'autres.

## Notes de Pédologie

Par M. le Chanoine MARTIN

I. DÉFINITIONS. — La Pédologie, science de la formation ou de la genèse des sols, tire son nom de deux mots grecs : Pédon = sol, terrain, et Logos = discours. Elle a pris naissance en Russie, vers 1880, avec les études de ДОКОУРЧАЕВ qui, le premier, remarqua l'influence dominante du climat sur la nature des terrains. Celle-ci, assez indépendante des formations géologiques, conditionne les grandes associations végétales : forêt, steppe. D'où la classification des sols en types correspondant aux zones climatiques du globe.

Les observations comparatives des divers sols justifièrent, dans une certaine mesure, cette façon de voir. Plus tard, on montra que la constitution géologique influençait plus souvent qu'on ne l'avait pensé tout d'abord, la nature des sols. Enfin, on analysa le chimisme particulier de chaque terrain et l'on s'efforça, en faisant appel à la Géographie, à la Géologie, à la Minéralogie, à la Botanique, à la Physique et à la Chimie, de comprendre et d'étudier d'une manière comparative, comment se sont formés et se forment les sols dans les milieux naturels les plus variés. Tel est le but de la Pédologie, qui est une science de terrain, c'est-à-dire de naturaliste, avant d'être une science de laboratoire.

*Méthode d'observation.* — Tandis que les agronomes n'étudient que la couche arable et le sous-sol sur une profondeur variant de 50 centimètres à 1 mètre, les pédologues observent le sol depuis sa surface jusqu'à la roche non altérée, dite roche mère et qui peut être située à plusieurs mètres de la surface. Sur une section verticale, des zones de couleur et de structure différentes apparaissent et l'habitude est prise de les grouper sous les trois premières lettres de l'alphabet : A, B, C. C représente la roche mère, c'est-à-dire quelque chose qui n'a subi aucune altération. B désigne une zone d'accumulation, de concrétion, c'est l'horizon *illuvial*. A représente, d'ordinaire, la zone superficielle soumise au lessivage par les eaux de pluie ; c'est l'horizon *éluvial*. A et B peuvent tous deux montrer des couleurs, des structures, des compositions différentes qui déterminent autant de variations dans les horizons ; elles sont désignées par les lettres A et B affectées d'indices A<sub>0</sub>, A<sub>1</sub>, A<sub>2</sub>..., B<sub>0</sub>, B<sub>1</sub>, B<sub>2</sub>... L'ensemble ABC porte le nom de *profil* ; c'est une section verticale qui, le plus souvent, n'intéresse que la partie altérée d'une même